



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

# Communiqué de presse

## DIFFÉREND RELATIF À LA DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE MARITIME ENTRE LE GHANA ET LA CÔTE D'IVOIRE

**L'ARRÊT SERA RENDU LE 23 SEPTEMBRE 2017, À 11 HEURES**

La Chambre spéciale du Tribunal international du droit de la mer constituée pour connaître du *Différend relatif à la délimitation de la frontière maritime entre le Ghana et la Côte d'Ivoire dans l'océan Atlantique (Ghana/Côte d'Ivoire)* rendra son arrêt le samedi 23 septembre 2017, à 11 heures. Le Président de la Chambre spéciale, M. le juge Boualem Bouguetaia, en donnera lecture.

### **Historique de la procédure**

L'historique de la procédure est exposé dans les communiqués de presse 222, 224, 225, 228, 229 et 256, qui peuvent être consultés sur le site Web du Tribunal à la [page consacrée à l'affaire](#).

### **Pour assister à la lecture de l'arrêt**

L'arrêt sera lu en audience publique. Les membres des corps diplomatique et consulaire qui souhaitent y assister sont priés de se mettre en rapport avec le [Bureau du protocole](#) du Tribunal, les particuliers sont priés de s'inscrire auprès du [Service de presse](#) et les représentants de la presse sont priés de renvoyer le [formulaire d'accréditation](#) rempli au Service de presse.

La lecture de l'arrêt sera retransmise [en direct](#) sur le site Web du Tribunal. Le texte de l'arrêt sera disponible sur le [site Web](#) peu après son prononcé, et un enregistrement de la lecture de l'arrêt pourra être consulté dans les [archives des webdiffusions](#) après la clôture de la séance.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.  
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur les sites Web du Tribunal ([www.tidm.org](http://www.tidm.org) et [www.itlos.org](http://www.itlos.org)) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à  
Mme Julia Ritter : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne).  
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,  
adresse électronique : [press@itlos.org](mailto:press@itlos.org).